



17/11/2020

# Évaluation du projet éducatif

## École de la Mosaïque

Saint-Basile-le-Grand

Année scolaire 2019-2020

## Table des matières

1. Contexte et présentation de l'établissement	p.2
2. L'évaluation du projet éducatif en quelques mots	p.3
3. Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation	p.4
4. Faits saillants de l'année scolaire 2019-2020	p.6
5. Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020	p.7
6. Annexe 1 Évaluation de l'atteinte des objectifs	p.11

## Présentation et contexte de l'établissement

La situation de l'école a peu changé depuis la mise en place du projet éducatif en 2019. Nous vous invitons donc à consulter le projet éducatif par le lien suivant : [Projet éducatif 2019-2022](#).

## L'évaluation du projet éducatif en quelques mots

L'évaluation du projet éducatif est une pratique relativement nouvelle. Afin de réaliser l'évaluation de notre projet éducatif, nous avons entrepris différentes démarches auprès des différents groupes composant notre milieu.

Dans un premier temps, les résultats ont été présentés tout au long de l'année scolaire 2019-2020 ainsi qu'en septembre 2020 au comité de pilotage du projet éducatif. Ce comité est composé des membres de la direction, de trois enseignantes ainsi que d'une orthopédagogue de l'école. Ensemble, nous avons réfléchi à la façon de présenter ces résultats à nos équipes afin de les engager dans la démarche de changement et d'ajustement des pratiques éducatives.

Par la suite, les résultats ont été présentés à l'ensemble de l'équipe enseignante ainsi qu'à certains représentants des employés de soutien, du service de garde et des professionnels. Ensemble, ils ont réfléchi aux moyens à mettre en place afin de favoriser encore davantage, l'atteinte de nos objectifs.

Nous avons aussi consulté nos éducatrices spécialisées pour notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Finalement, la même démarche a été proposée aux membres du conseil d'établissement qui s'est prononcé pour faire l'évaluation finale de notre année scolaire 2019-2020.

Les constats se retrouvent en annexe du présent document.

## Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

L'objectif premier du plan de lutte est de diminuer la fréquence des actes de violence et l'intimidation auprès des élèves. Dans l'ensemble, l'efficacité du plan de lutte se traduit par une diminution de ces actes ainsi que par une augmentation du sentiment de sécurité des élèves de l'école.

Notre école n'est certes pas parfaite en ce qui concerne la lutte à la violence et à l'intimidation puisque nous sommes tout de même à l'occasion, confrontés à ce type de situation.

Cependant, depuis quelques années, nous assistons à une amélioration importante quant au sentiment de sécurité de nos élèves. Cette information est observée dans le discours des enfants, mais également dans les sondages acheminés en mars de chaque année aux familles de notre milieu. Aussi, nos processus d'interventions s'avèrent être rapides et efficaces puisque l'ensemble des situations dénoncées ont été réglées lors de notre première intervention.

Ces améliorations découlent essentiellement du travail de collaboration de l'équipe-école qui s'engage activement à créer un environnement sain et favorable à la réussite de chacun de nos élèves. En effet, nos enseignants, nos éducatrices au service de garde, nos éducatrices spécialisées et la direction tiennent tous le même discours sur les règles de vie à mettre en place dans notre école. Les élèves peuvent observer et ressentir une cohésion importante au sein des intervenants scolaires. Un comité se réunit d'ailleurs régulièrement au cours de l'année scolaire en vue de concerter les actions à mettre en place au sein de l'équipe.

Afin de nous assurer d'un bon climat scolaire, nous mettons de l'avant le programme de prévention Ribambelle chez nos élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle. Pour nos élèves plus vieux, les éducatrices spécialisées ont fait des ateliers de prévention dans chacune des classes. Nous avons aussi entrepris de souligner des comportements positifs observés chez nos élèves, mais cette avenue a été stoppée rapidement par la pandémie en mars.

Notre équipe a aussi choisi de déployer des efforts considérables dans l'enseignement explicite des comportements attendus des élèves. Des vidéos ont été préparées par chacune des équipes, y compris le service de garde, le personnel de soutien et la direction. Nous avons développé une stratégie de diffusion et d'enseignement, mais nous n'avons eu

que quelques semaines de mise à l'essai. Ces approches devront être reprises auprès des élèves, mais certains ajustements devront être envisagés en raison de la situation pandémique.

Un des points forts de notre plan de lutte est sans aucun doute les modalités de dénonciation connues des parents et des enfants ainsi que l'intervention extrêmement rapide de notre équipe de prévention. Les enfants se sentent rapidement soutenus dans leur démarche et les résultats sont tout de même éloquentes, car les situations dénoncées ont été rapidement réglées. Nous nous assurons de faire des suivis adéquats auprès des agresseurs et des victimes. Bien que ces suivis soient faits systématiquement, nous savons que nous devrions accorder davantage de temps aux victimes qui ont elles aussi sans doute besoin de stratégies pour se sortir de telles situations.

Nous assurons également des suivis constants autant auprès des parents des victimes que des agresseurs, ce qui a pour effet de rassurer les premiers et d'inciter les seconds à intervenir également auprès de leurs enfants.

Bien que le constat général soit positif par rapport à notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence, nous avons été en mesure de définir trois zones de vulnérabilité. Dans un premier temps, comme mentionné plus haut, un suivi plus serré des victimes serait à envisager. Nous avons aussi à faire une sensibilisation importante auprès de nos élèves sur le fait de dénoncer des actes d'intimidation. Il faut leur apprendre à différencier « rapporter » et dénoncer des comportements inacceptables pour soi ou autrui. Finalement, la violence verbale est un enjeu souligné par quelques enfants, mais plus difficile à cerner. Il faudra donc y porter une attention particulière.

## Faits saillants de l'année scolaire 2019-2020

Bien que l'année scolaire 2019-2020 ait été marquée par la pandémie du Coronavirus, il importe de souligner les bons coups de l'équipe de la Mosaïque :

- ✓ Formation pour tous les titulaires sur les ateliers d'écriture, une pratique probante éprouvée qui par l'enseignement explicite de stratégies d'écriture, permet aux enfants de faire des apprentissages importants dans la rédaction de texte et de mettre en place des procédés d'auteurs. L'équipe en est maintenant à planifier ces ateliers et les mettre en place de façon plus systématique dans les classes.
- ✓ Travail collaboratif développé intensivement autour de l'enjeu de la cour d'école. Une belle synergie s'est développée : enseignement explicite, interventions cohérentes et constantes, front commun de l'équipe quant à l'application de règles claires, rencontres régulières de l'ensemble des élèves par la direction afin de souligner les points importants du code de vie.
- ✓ Visibilité sur les élèves méritants et sur les bons coups faits par l'ensemble de nos élèves.
- ✓ Travail du comité code de vie sur la mise en place d'une cour d'école active. Actions à reprendre au cours des prochains mois quand les contraintes de la pandémie seront levées.
- ✓ Mise en place d'une communauté d'apprentissage multidisciplinaire au sein de l'équipe.
- ✓ Travail concerté des équipes sur les apprentissages essentiels à mettre en place dans le contexte actuel
- ✓ Développement rapide des habiletés informatiques de notre personnel, mais aussi des élèves.

## Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020

### Composition

Le conseil d'établissement (CÉ) de l'école de la Mosaïque comptait douze membres dont six parents, trois à leur deuxième année de mandat et 3 nouveaux parents, deux enseignantes, un technicien du service de garde, une éducatrice spécialisée, une orthophoniste et une orthopédagogue. Nous nous sommes réunis à cinq reprises tout au long de l'année.

Il était composé de :

#### Représentants des parents :

Patricia Dubé – présidente

Sophie Boily – présidente substitut et représentante du comité de parents

Lysanne Gosselin – parent

Kevin Boies - parent

Virginie Maheux – parent

Sylvain Laporte - parent

#### Représentants du personnel :

Audrey O. Poliquin – enseignante

Daniel Masson – technicien au service de garde

Caroline Brunet – éducatrice spécialisée

Marie-Pierre Loiselle – orthophoniste

Nathalie Dutrisac – enseignante

Claudette Allard - orthopédagogue

La représentante de l'OPP était Lucie Blais.

### Décisions et actions

Les membres du conseil d'établissement ont adopté :

- ✓ le calendrier des séances du conseil d'établissement;
- ✓ les campagnes de financement pour l'année 2019-2020;
- ✓ l'ajout de matériel pour les classes spécialisées;
- ✓ le tableau de financement de la phase 3 des travaux de réaménagement de la cour d'école;
- ✓ le budget de l'école;
- ✓ le budget du service de garde;
- ✓ le rapport annuel des activités du CÉ pour l'année scolaire 2019-2020;
- ✓ la date de la tenue de l'assemblée de parents pour l'année 2020-2021;
- ✓ les règles de régie interne;
- ✓ le projet de formation pour les parents mesure dédiée;
- ✓ les principes d'encadrement des frais chargés aux parents 2020-2021
- ✓ les critères de sélection d'une direction.

Pendant l'année, ils ont aussi approuvé :

- ✓ la collecte de fonds Défi tête rasée;
- ✓ une demande de dons de biens;
- ✓ la levée de fonds les Petites Bouchées;
- ✓ le remplacement d'un but dans la cour d'école;
- ✓ la liste des sorties/activités éducatives planifiées par les enseignants avec les ajouts/modifications en cours d'année;
- ✓ la vente de chandails pour la ligue de hockey LHM;
- ✓ la tenue de cours Gardiens avertis;
- ✓ la Friperie d'Halloween;
- ✓ la grille-matières pour l'année scolaire 2020-2021;
- ✓ la liste des fournitures scolaires, celle des biens scolaires personnels et les autres contributions;
- ✓ la reddition de compte des mesures dédiées du MEES;
- ✓ le choix du photographe pour les photos scolaires;
- ✓ le choix du traiteur scolaire;
- ✓ le code de vie;
- ✓ la création d'une page Facebook pour l'OPP de la Mosaïque;
- ✓ les exceptions à la politique alimentaire;
- ✓ les règles de fonctionnement au service de garde et au service aux dîneurs et des journées pédagogiques 2020-2021;
- ✓ les frais chargés aux parents;
- ✓ les changements à la grille-matière;
- ✓ les «Règles de conduite 2020-2021».

De plus, ils ont été consultés sur :

- ✓ les normes et modalités d'évaluation.

Également, tout au long de l'année scolaire, ils ont été informés au sujet :

- ✓ de la planification des dates de fin d'étape et de remise des bulletins;
- ✓ de la venue et du suivi des inscriptions en ligne pour les activités du service de garde lors des journées pédagogiques;
- ✓ des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;
- ✓ des formations offertes auprès des enseignants, des éducatrices du service de garde, et des formations offertes aux membres du CÉ;
- ✓ de la possibilité de nommer un membre de la communauté (non-votant) au sein du conseil d'établissement;
- ✓ des projets/activités en cours et du plan opérationnel 2019-2020 dans le cadre de l'implantation du PEVR;
- ✓ du suivi de l'implantation du projet Ribambelle;
- ✓ des raisons de la cessation du parascolaire dans l'école;

- ✓ des activités de l'OPP;
- ✓ des différentes activités organisées à l'école;
- ✓ du Comité d'aide;
- ✓ de la venue d'un policier communautaire pour discuter avec les jeunes de cyber intimidation;
- ✓ de la venue potentielle des maternelles 4 ans;
- ✓ de la planification et des résultats des différentes campagnes de financement;
- ✓ du projet d'embellissement de la cour d'école - phase 3 à venir;
- ✓ des priorités de la direction;
- ✓ du Plan d'engagement vers la réussite de la CSP et du suivi du projet éducatif;
- ✓ des sujets traités aux comités de parents;
- ✓ de la démarche pour le choix d'un nouveau logo pour l'école
- ✓ de l'encadrement des campagnes de financement
- ✓ des actions posées dans le cadre de la pandémie, suite à la fermeture des écoles le 12 mars 2020;
- ✓ de l'organisation scolaire pour l'année 2020-2021;
- ✓ de la raison qui entraîne l'annulation des sorties extérieures pour les journées pédagogiques 2020-2021.

Les membres du conseil d'établissement ont aussi supervisé les activités de financement de l'école. Le montant total de l'année 2019-2020 amassé a été de 2197\$. Les sommes amassées ont, entre autres, servi à payer du matériel de musique.

Ce montant a été recueilli par :

- 1- La vente des Petites bouchées - 1731\$
- 2- La vente de sapin de Noël - 466\$

À la suite de la réception des belles photos prises encore cette année par la compagnie *Photo repensée*, les membres du CÉ ont pris la décision de réserver une date pour l'année scolaire 2020-2021 avec cette même compagnie. La date officielle de la prise de photos sera connue ultérieurement.

Dans le cadre des campagnes de financement pour l'année 2020-2021, les membres du CÉ n'ont pas pris position compte tenu de l'incertitude encore bien présente en cette fin d'année 2019-2020.

Pour le service de traiteur, ils ont décidé pour l'année scolaire 2020-2021 de retenir les services de l'entreprise Les Petits chefs, et de maintenir le service à 5 jours/semaine.

Finaleme nt, cette année, nous avons eu la présence d'un parent de la communauté venu partager ses préoccupations au sujet de l'accumulation d'eau sur les nouveaux terrains de soccer synthétiques.

Patricia Dubé

Présidente

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

<b>NOTRE MISSION :</b>	Aider les jeunes d'aujourd'hui à devenir des adultes accomplis...
<b>NOTRE VISION :</b>	Une équipe unie et bienveillante qui tient compte de chacun en le guidant vers la réussite.
<b>NOS VALEURS :</b>	Plaisir, respect, ouverture

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle <sup>1</sup>	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1	Objectif 1.1 D'ici juin 2022, diminuer de 4% le nombre de garçons dont la réussite est à risque en écriture au 1 <sup>er</sup> cycle (69% et moins)	% de garçons en réussite à plus de 70% en écriture au 1 <sup>er</sup> cycle	En moyenne depuis 2014-2015, pour 28% des garçons, la réussite est à risque en écriture au 1 <sup>er</sup> cycle.	En mars 2020, 23,9% des garçons étaient considérés à risque en écriture au 1 <sup>er</sup> cycle.	À surveiller, car résultats partiels en raison de la pandémie 	↑ : Amélioration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place systématique des ateliers d'écriture dans toutes les classes</li> <li>• Intensification de l'enseignement explicite des stratégies d'écriture</li> <li>• Expérimentation et classes-laboratoires sur l'enseignement en écriture</li> <li>• Harmonisation des attentes en évaluation</li> <li>• Défi : enseigner davantage et évaluer moins</li> <li>• Développement des habiletés en rétroaction</li> </ul>

	<p>Objectif 1.2</p> <p>D'ici juin 2022, réduire de 5% le nombre d'élèves dont la réussite est à risque en écriture (69% et moins) chez tous les élèves ayant un plan d'intervention</p>	<p>Nombre d'élèves ayant un PI et étant en réussite à plus de 70%</p>	<p>Pour 43% des élèves ayant un PI, la réussite est à risque en écriture (69% et moins) en 2018-2019</p>	<p><b>En mars 2020, 47,6%</b> des élèves ayant un PI étaient considérés à risque en écriture.</p>		<p>↓ : Régression</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en place systématique des ateliers d'écriture dans toutes les classes</b></li> <li>• <b>Intensification de l'enseignement explicite des stratégies d'écriture</b></li> <li>• <b>Expérimentation et classes-laboratoires sur l'enseignement en écriture</b></li> <li>• <b>Harmonisation des attentes en évaluation</b></li> <li>• <b>Défi : enseigner davantage et évaluer moins</b></li> <li>• <b>Développement des habiletés en rétroaction</b></li> <li>• <b>Identification systématique des savoirs essentiels à enseigner</b></li> </ul>
--	---	---	--	---	---	-----------------------	---

Orientation 2	<p>Objectif 2.1</p> <p>D'ici juin 2022, augmenter le nombre de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)</p>	<p>Nombre de CAP</p>	<p>Une CAP en 2018-2019</p>	<p><b>Nous avons une CAP multidisciplinaire qui concerne certains élèves ciblés. Des actions sont mises en place et un suivi de ces actions est fait aux 6 semaines.</b></p>		<p>→ : Amélioration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Poursuite et intensification des interventions de cette communauté d'apprentissage.</b></li> </ul>
---------------	---	----------------------	-----------------------------	--	---	-------------------------	--

Orientation 3	Objectif 3.1  D'ici le mois de juin 2022, augmenter de 5% le sentiment de sécurité sur la cour d'école et de 8% au service de garde.	Résultat aux sondages	78% cour 80% service de garde	<b>Selon des résultats très partiels (seulement 50 répondants) de mars 2020, 98% des élèves se sentent en sécurité sur la cour Et 88% se sentent en sécurité au service de garde.</b>	Résultats partiels en raison de la pandémie, demeurer vigilant ●	↑ : Amélioration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration d'un programme de prévention au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle</li> <li>• Intensification de l'enseignement explicite des comportements et des rappels auprès des élèves</li> <li>• Revoir l'organisation de la cour et l'animation de la cour, notamment l'accès aux terrains de soccer en contexte normal (hors pandémie)</li> <li>• Souligner les comportements positifs</li> </ul>
------------------	--	-----------------------	----------------------------------	---	--	------------------	---

Légende ● Action requise ● À surveiller ● En voie de réalisation  
significative ↓ : Régression

Tendance : ↑ : Amélioration → : Aucune amélioration

<sup>1</sup> Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation ● « À surveiller » est utilisé.

